



## Les infos en ligne du SNUipp 63

Jeudi

**13**

Décembre  
2018

CSG des retraités

### Les mensonges de Macron

Dans son intervention télévisée Emmanuel Macron a affirmé que les retraité-e-s percevant moins de 2 000 € de pension retrouveraient le taux de CSG de 6,6%.

De nombreux médias ont, dans leurs premières analyses, oubliés que tous les retraité-e-s percevant moins de 1 200 € n'avaient pas été affectés par la hausse de 1,7 point. En clair la mesure n'apporte pas un centime de plus au pouvoir d'achat des plus faibles pensions.

De plus, la CSG ne se décide pas en fonction du niveau de la pension perçue mais du revenu fiscal de référence. Les indications du porte-parole du gouvernement Benjamin Grivaud le confirme. Et cela réduit fortement la portée réelle de la mesure. Il faudra qu'une personne seule dispose d'un revenu fiscal de référence (RFR) inférieur à 22 354 euros annuels pour qu'elle retrouve au 1er janvier son taux de CSG d'avant la hausse, soit 6,6 %. Pour un couple, ce seuil sera fixé à environ 34 200 euros annuels.

**Il s'agit donc bien de la part du président de la République d'une communication doublement mensongère. La question du pouvoir d'achat n'est donc pas réglée.**

Rappelons qu'à ce jour, aucune réponse n'a été apportée aux demandes d'audience renouvelées depuis plus d'un an par le groupe des 9 des retraité-e-s. Leur colère demeure devant le refus du chef de l'Etat de répondre à leurs revendications.

Avec la FSU, ils poursuivront leurs actions, notamment le 18 décembre prochain devant le ministère des finances pour obtenir la suppression de la hausse de la CSG pour tous les retraité-e-s et le retour de l'indexation des pensions sur les prix dès le 1er janvier 2019 (1,7 % et non 0,3%), première étape à une indexation sur les salaires.

La revendication de la FSU et du « groupe des neuf » sort renforcée de cette séquence : **annulation pure et simple de la hausse de la CSG pour tous les retraité-e-s.**



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège  
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)